

Règlement d'examen (annexe IIb)

(modifié par l'arrêté du 6 juillet 2009)

Baccalauréat professionnel Technicien de scierie			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de trois années d'expérience professionnelle		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 – épreuve scientifique et technique		6						
<i>Sous-épreuve E11 – analyse technique d'une production et d'un système</i>	U11	3	ponctuel écrit	4 h	ponctuel écrit	4 h	CCF	
<i>Sous-épreuve E12 – mathématiques et sciences physiques</i>	U12	2	ponctuel écrit	2 h	ponctuel écrit	2 h	CCF	
<i>Sous-épreuve E13 – travaux pratiques de sciences physiques</i>	U13	1	pratique	45 min	pratique	45 min	CCF	
E2 – épreuve de technologie – préparation d'une production	U2	3	ponctuel écrit		ponctuel écrit	4 h	CCF	
E3 – épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel		8						
<i>Sous-épreuve E31 – réalisation et suivi de productions en entreprise</i>	U31	3	CCF		ponctuel oral	40 min	CCF	
<i>Sous-épreuve E32 – production de sciages et valorisation</i>	U32	3	CCF		ponctuel pratique	11 h à 14 h	CCF	
<i>Sous-épreuve E33 – maintenance des matériels –contrôle qualité</i>	U33	2	CCF		ponctuel pratique	4 h à 7 h	CCF	
E4 – langue vivante	U4	2	Écrit	2 h	écrit	2 h	CCF	
E5 – français, histoire, géographie		5						
<i>Sous-épreuve E51 – français</i>	U51	3	écrit	2 h 30	écrit	2 h 30	CCF	
<i>Sous-épreuve E52 – histoire-géographie</i>	U52	2	écrit	2 h	écrit	2 h	CCF	
E6 – éducation artistique – arts appliqués	U6	1	CCF		écrit	3 h	CCF	
E7 – éducation physique et sportive	U7	1	CCF		pratique		CCF	
Épreuves facultatives (1)								
Langue vivante	UF1		oral	20 min	oral	20 min	oral	20 min
Hygiène-prévention-secourisme	UF2		CCF		écrit	2 h	CCF	

(1) Seuls les points excédant dix sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.